



RÉPUBLIQUE **FRANÇAISE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Syndicat mixte **Artois**

Séance du jeudi 2 mars 2023

Mobilités

Le jeudi 2 mars 2022 à 10h00, les membres du comité syndical d'Artois Mobilités étaient réunis.

La présidence a été assurée par M. Laurent DUPORGE, président, assisté de M. Alain DUBREUCQ, 3e viceprésident.

Régulièrement convoqué

le: 24 février 2023 Titulaire(s) présent(s)

romane): (communauté de Béthune-Bruay, Artois Lys d'agglomération CABBALR

M. Jean-Pierre SANSEN; M. Bruno CHRÉTIEN; M. Jean-Marie MACKE;

CAHC (communauté d'agglomération de Hénin-Carvin); Mme Valérie BIEGALSKI;

CALL (communauté d'agglomération de Lens-Liévin): M. Pierre CHÉRET; M. Alain DUBREUCQ;

Objet: M. Laurent DUPORGE; M. Dominique RÉAL; M. Daniel KRUSZKA

(Point 2)

Election d'un nouveau membre de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Titulaire(s) absent(s) / excusé(s)

CABBALR: ; M. Julien DAGBERT; M. Ludovic IDZIAK; M. Daniel LEFEBVRE; M. David THELLIER CAHC: M. Steeve BRIOIS; M. Daniel MACIEJASZ; M. Charly MÉHAIGNERY; M. Christophe PILCH;

Mme Valérie CUVILLIER; M. Philippe KEMEL CALL; M. Jean-Marc TELLIER; M. Alain SZABO

<u>RÉSULTAT DU VOTE :</u>

Suppléant(s) présent(s)

Nombre de titulaires en exercice: 21

CABBALR: M. Michel DASSONVAL; M. Jacques SWITALSKI; M. Gaëtan VERDOUCQ

CAHC: Néant

CALL: Mme Samia SADOUNE; Mme Nadine DUCLOY

Nombre de titulaires présents :

Nombre de suppléants

présents:

Suppléant(s) absent(s) / excusé (s)

CABBALR: Maurice LECOMTE; M. Bernard DELETRE; M. Bertrand LELEU; Mme Anne-Sophie DUBY CAHC: Mme Kataline BIGOTTE; M. Régis DELATTRE; M. Bernard DELIERS; M. Alain MASSON;

M. Nicolas MOREAUX; Mme Marine TONDELIER; M. Marcello DELLA FRANCA

CHAMPIRÉ; Joachim GUFFROY;; Christian CALL: BAVAY; M. M. Stéphane SIKORA; M. Bruno TRONI;

Nombre de suppléants votants:

Pouvoirs: Néant

Pouvoir(s):

Suppléances: M. Julien DAGBERT a été suppléé par M. Michel DASSONVAL; M. Ludovic IDZIAK a été suppléé par M. Jacques SWITALSKI; M. Daniel LEFEBVRE a été suppléé par M. Gaëtan VERDOUCQ; M. Jean-Marc TELLIER a été suppléé par Mme Samia SADOUNE; M. Alain SZABO a été suppléé par Mme Nadine DUCLOY;

Nombre total de votants: 14

Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANSEN

Accusé de réception du contrôle de légalité Le: 09/03/2023 Administration: Paskal BARBELETTE; Quentin DENOYELLE; Nicolas VERHILLE; Benoît DESCAMPS; Élise POUILLET; Fabrice SIROP; Stéphanie HUBINET

Publication

Lej0/03/2023

Certifié exécutoire

Le: 10/03/203

LE COMITÉ RAPPELLE que conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse d'Artois Mobilités ;

- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.

2023/03/CS



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Élection d'un nouveau membre de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2121-21 relatif aux modes de scrutins applicables aux délibérations ;

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020/46/CS du comité syndical du 16 octobre 2020,

Vu la démission de M. Alain de CARRION, membre titulaire de la commission consultative des services publics locaux,

Considérant que la commission consultative des services publics locaux est composée, pour un syndicat composé de communes de plus de 10 000 habitants, par 5 membres élus et que les suppléants doivent être élus en nombre égal à celui des titulaires, selon les mêmes modalités;

Considérant que suite à la démission de M. Alain de CARRION, il convient d'élire un nouveau membre au sein du collège des élus de la CCPSL,

Après avoir entendu l'exposé du président,

Après avoir recueilli les candidatures,

Et après en avoir délibéré,

Article 1er: PROCÈDE à l'élection, par vote à scrutin public, d'un membre titulaire de la commission consultative des services publics locaux.

<u>Article 2</u>: ACTUALISE la liste des membres du comité syndical pour faire partie de la commission consultative des services publics locaux d'Artois Mobilités comme suit :





M. Dominique RÉAL (CALL)	M. Pierre CHÉRET (CALL)
M. Charly MEHAIGNERY (CAHC)	Mme Valérie CUVILLIER (CAHC)
M. Daniel MACIEZJASZ (CAHC)	Mme Valérie BIEGALSKI (CAHC)
M. Jean-Pierre SANSEN (CABBALR)	M. Julien DAGBERT (CABBALR)
M Jean-Marie MACKE (CABBALR)	M. Ludovic IDZIAK (CABBALR)

Résultat du vote:

Abstention(s): O

Pour: 14
Contre: 0

Fait et délibéré le 2 mars 2023 Pour extrait certifié conforme. Laurent DUPORGE Président d'Artois Mobilités